



COOPÉRATION

Le Congo et l'UE revisitent leur partenariat

La République du Congo et l'Union européenne (UE) ont procédé du 3 au 4 octobre, au cours d'un forum, à la revue de leurs relations de partenariat conclues depuis une soixantaine d'années.

« Dans toute relation stable et durable, il existe des hauts et des bas. Nous en avons vécu et en vivrons encore. Nous ne pouvons pas et n'avons pas vocation à nous entendre sur tout, mais nous devons nous accorder sur l'essentiel : rester unis, non seulement quand tout va bien, mais aussi et surtout, quand c'est difficile », a déclaré Giacomo Durazzo, ambassadeur et chef de la délégation de l'UE au Congo. **Page 16**

Les participants à l'atelier sur les défis et opportunités de développement



SANTÉ PUBLIQUE

Evaluation de la mise en œuvre du règlement sanitaire international



Les experts nationaux et étrangers des questions de santé se réunissent, du 1er au 6 octobre, à Brazzaville pour évaluer la mise en œuvre du règlement sanitaire international en Ré-

publique du Congo afin de renforcer les capacités nationales de prévention et de riposte aux épidémies. La rencontre est organisée par la direction générale des soins

Les experts en matière de santé/Adiac et des services de santé avec l'appui financier du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale. **Page 7**

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le développement local influe sur l'atteinte des ODD

Les élus locaux et les présidents des conseils départementaux et municipaux ont identifié les maux qui freinent le développement des collectivités locales au Congo et proposé des pistes de solution suivant les expériences des autres pays d'Afrique.

Ils se sont retrouvés dans la capitale congolaise dans le cadre d'un atelier sur l'initiation du Projet d'accélération du développement communautaire pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). **Page 5**

INSERTION PROFESSIONNELLE

1200 jeunes vont recevoir une formation qualifiante



Le Haut-commissaire à la justice restaurative assistant aux inscriptions de jeunes au programme de formation qualifiante

Un programme de formation qualifiante dénommé "Yekola Mosala Tour" a été lancé le 3 octobre au profit des jeunes de Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, par le haut-commissariat à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile.

Organisé avec l'appui des partenaires, ce programme vise à former quelque 1200 jeunes de Brazzaville et des autres départements du pays. **Page 7**

Éditorial Professionalisme

ÉDITORIAL

Professionnalisme

La convention paraphée au mois de septembre entre la Fécofoot (Fédération congolaise de football) et Avas sport Events fait entrer le football national dans un nouveau mode de gestion. Une étape importante vers la professionnalisation de ce secteur qui aura assurément un effet d'entraînement sur la performance des équipes congolaises.

Attirer les sponsors et les entreprises pour financer cette discipline permettra au Congo de redresser la barre après tant de contre-performances. La démarche vise à rendre les équipes plus combattives en compétitions africaines et élever le niveau de l'équipe nationale. Attendu que pour se doter d'un Onze national digne de ce nom, il faut disposer de clubs bien structurés qui évoluent dans un championnat de haut niveau.

Pour faire face aux exigences croissantes de la compétitivité, les équipes congolaises sont appelées à placer le joueur dans le projet. Les conditions sont enfin créées pour que le footballeur devienne un salarié bénéficiant ainsi des avantages que lui procure son métier.

Cette nouvelle vision permettra à la Fécofoot d'avoir suffisamment d'arguments pour lutter contre l'exode massif des joueurs vers d'autres championnats étrangers. Il s'agit donc de se passer d'une instabilité qui a souvent fragilisé les Diables rouges lors des championnats d'Afrique réservés aux joueurs évoluant au pays. Rendez-vous est pris.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Rentrée politique des ONG des droits de l'homme

Dans un manifeste de plusieurs pages, présenté à la presse le 3 octobre à Brazzaville, les membres du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme ; du Cercle des droits de l'homme et de développement ; de l'Observatoire congolais pour les droits de l'homme ainsi que du Ras-le-bol ont donné leur lecture de la situation économique et politique du pays.



Des acteurs de la société civile/DR

Le document est intitulé : « Manifeste pour une transition politique consensuelle et apaisée en République du Congo ». Les auteurs y évoquent, pour quelques raisons, la nécessité pour les

« Une transition politique consensuelle et apaisée peut être un processus complexe, mais ses avantages potentiels en termes de stabilité en valent la peine. Elle peut contribuer à éviter les coups d'État militaires »

Congolais de s'asseoir et de dialoguer. Pour ces acteurs de la société civile, engagés dans les domaines de défense des droits de l'homme, la tenue d'un dialogue pour transition s'impose. « Une transition politique consensuelle et apaisée peut être un processus complexe, mais ses avantages potentiels en termes de stabilité en valent la peine. Elle peut contribuer à éviter les coups d'État militaires », indique le document qu'ils ont rendu public.

Notons que dans le cadre de la vulgarisation de leurs propositions contenues dans le manifeste, ces acteurs de la société civile ont promis de rencontrer les acteurs politiques et les confessions religieuses.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CONGO-BM

Plaidoyer pour le respect du calendrier de l'appui budgétaire

L'appui budgétaire de la Banque mondiale (BM) en République du Congo et l'évolution de son portefeuille dans le pays ont dominé, le 3 octobre, à Brazzaville, la séance de travail entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et une délégation de cette institution de Bretton Woods, conduite par sa représentante nationale, Louise Pierrette Mvono.

Selon la représentante de la BM, l'appui budgétaire que son institution offre actuellement à la République du Congo nécessite l'adoption d'un certain nombre de réformes ayant un impact sur le cadre législatif du pays. « Nous sommes venus pour faire un plaidoyer afin que l'Assemblée nationale diligente la revue de ces textes juridiques de manière à ce que nous respections le calendrier de l'appui budgétaire sur lequel nous sommes entendus. Le but est de faciliter le travail des équipes techniques des ministères sectoriels commises à la tâche », a expliqué Louise Pierrette Mvono à la presse.

Les deux parties ont également parlé de l'évolution du portefeuille de la BM dans le cadre du partenariat qui lie cette institution à la République du Congo. « La BM est une banque qui finance les projets de développement, mais également une banque des connaissances qui se nourrit d'une vaste expérience que nous avons de par le monde entier et des évidences que l'institution a pu développer sur ce qui marche et ce qui marche le moins bien pour réduire la pau-

vrete », a-t-elle poursuivi.

S'agissant des financements de la BM aux projets de développement au Congo, Louise Pierrette Mvono pense qu'il n'y a aucun problème. Elle a rassuré que tous les engagements sont respectés d'autant plus que les deux parties y travaillent en s'assurant que les projets de développement financés sont mis en œuvre de manière à atteindre les populations cibles.

En effet, l'appui au Congo de la BM s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Le portefeuille de cette institution au Congo est actuellement de près de 880 millions de dollars couvrant la large panoplie des priorités des secteurs du PND. A titre d'exemple, Louise Pierrette Mvono a cité le programme de 100 millions de



dollars qui appuie l'accélération de la transformation numérique en République du Congo, qui est un des piliers fondamentaux du PND.

Isidore Mvouba et la délégation

de la Banque mondiale ont, par ailleurs, souligné la nécessité des financements des Etats concernant la gestion climatique.

« Nous avons également parlé de l'opportunité que peut offrir

Les deux parties après la séance de travail DR la BM aux députés sur des questions de développement d'actualité. Nous avons par exemple parlé de la question de la gestion des écosystèmes et de la nécessité de nous assurer que les députés qui représentent le peuple comprennent les enjeux de ces questions. Le but étant de leur permettre de poser des questions précises et pointues quand on présente les actions et les interventions visant à changer réellement la vie des populations les plus touchées par les changements climatiques », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« ...Nous avons par exemple parlé de la question de la gestion des écosystèmes et de la nécessité de nous assurer que les députés qui représentent le peuple comprennent les enjeux de ces questions. Le but étant de leur permettre de poser des questions précises et pointues quand on présente les actions et les interventions visant à changer réellement la vie des populations les plus touchées par les changements climatiques »

DROIT DES ENFANTS

Une formation à la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) a lancé, le 2 octobre à Brazzaville, une série de formations à l'endroit des Officiers de police judiciaire (OPJ), des acteurs sociaux et de défense des droits de l'homme sur la prise en charge pénale des mineurs en phase avec la loi.

Vingt-cinq officiers de police judiciaire relevant de la gendarmerie nationale et de la police participent à ce premier module de formation élargie aux assistants sociaux et activistes des droits de l'homme. La session qui va durer deux jours est animée par deux françaises : Françoise Bastien, magistrate et Murielle Baugnet, avocate de profession. L'occasion toute indiquée pour les officiers de police judiciaire d'aiguiser leurs connaissances professionnelles sur l'interpellation, le traitement et la prise en charge d'un mineur ayant commis une infraction pénale, en appliquant les textes en vigueur sur la protection des mineurs.

Dans le fond, les formatrices ont rappelé aux participants quelques dispositions juridiques mises en œuvre dans la prise en charge pénale des enfants mineurs en infraction pénale. Il s'est agi, entre autres, de qui est appelé mineur ; quelle cour criminelle est habilitée à juger les crimes



Les formatrices et les OPJ Adiac

commis par les mineurs âgés de 15 ans et pendant combien de temps un enfant mineur doit être placé en garde à vue. En initiant cette session de formation, l'objectif du REIPER est de renforcer les capacités des OPJ sur l'utilisation des normes nationales, régionales et internationales pour une meilleure prise en charge des mineurs en conflit avec la loi.

Il s'agit aussi de leur permettre

de maîtriser les principes fondamentaux de la justice juvénile ; d'identifier les normes applicables aux mineurs en conflit avec la loi ; de repérer les acteurs de la justice juvénile ; de maîtriser le parcours judiciaire du mineur de son interpellation à sa présentation au juge des enfants.

Les notions apprises permettront aussi à ces acteurs de la chaîne pénale de bien évaluer les risques d'incarcération

et les alternatives possibles et de détecter les enjeux de l'audience de jugement et de l'exercice des voies de recours.

« Un mineur de 13 ans qui a commis une infraction bénéficie du principe de l'irresponsabilité pénale, même s'il a commis une infraction pénale. Mais, à partir de 14 ans, selon la loi congolaise sur les mineurs, c'est au procureur d'appré-

cier, même s'il a commis un meurtre. Au cas contraire, le mineur est remis à la disposition du juge des enfants qui décidera de le placer dans un centre d'accueil afin qu'il soit éduqué et ré-inséré dans la société. En France, un mineur de 13 ans est poursuivable au pénal, avec un garde à vue de 24 heures », a expliqué un OPJ.

Le Reiper va organiser, dans les prochains jours, la même formation à Pointe-Noire, au profit des avocats.

Créée 2003, le Reiper dont Joseph Bikié Likibi est coordinateur national est une association à but non lucratif. Les 22 structures qui composent son réseau interviennent dans divers domaines parmi lesquels l'accueil et l'hébergement des enfants en situation de rupture, l'accompagnement, la prise en charge sociale et l'insertion professionnelle en vue de l'autonomisation des enfants.

Firmin Oyé



Union Européenne en République du Congo

APPEL À PROPOSITIONS (RESTREINT) : EUROPEAID/179009/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour appuyer le développement des chaînes de valeur agroalimentaires durables, dans le cadre du Programme d'appui à la transition économique verte et à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo.

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

1. Les capacités des exploitations familiales agricoles et de leurs organisations professionnelles sont renforcées au sein des chaînes de valeur agricoles prioritaires, de façon à permettre une meilleure productivité, compétitivité ainsi qu'un accroissement de la production agroalimentaire en phase avec les besoins du marché, grâce à des méthodes de production plus productives, durables et adaptées au changement climatique (climate-smart, zéro-déforestation, approche agro-écologique, telles que l'agroforesterie, utilisation durable des terres, utilisation rationnelle des intrants agricoles, utilisation d'énergies renouvelables, valorisation des sous-produits, traitement des déchets et des eaux usées) ;
2. Les capacités artisanales et des petites entreprises de transformation et de mise en marché sont renforcées au sein des chaînes de valeur agroalimentaire prioritaires, permettant d'accroître la production et l'offre de produits agroalimentaire de qualité, d'origine nationale, de haute valeur nutritionnelle en cohérence avec le besoin du marché, grâce notamment à l'utilisation des approches et techniques de transformation et de conditionnement durables et plus efficaces ;
3. La structuration et l'organisation des chaînes de valeur prioritaires sont accompagnés, développés et renforcés, avec une approche « cluster » lorsque cela est pertinent, basée sur une meilleure coopération technique et économique entre producteurs, transformateurs et acteurs commerciaux, tout au long des chaînes de valeur prioritaires visant à obtenir une efficacité accrue, des synergies dans le cadre de projets communs et une répartition plus équitable des revenus par types d'acteurs.

ELIGIBILITE :

- Pour être éligibles, les organismes devront : être une personne morale et n'avoir aucun but lucratif et être une organisation non gouvernementale et être établi

dans un État membre de l'Union européenne ou dans la région Afrique Centrale et être directement chargée de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) codemandeur(s) et l'entité/les entités affiliée(s) et non agir en tant qu'intermédiaire.

- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 60 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
- Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 6 000 000 EUR (environ 3,94 milliards de FCFA).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

- Lien EuropeAid : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/prospect-details/179009PROSPECTSEN?keywords=179009>

- Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

DATE LIMITE :

La date limite de remise des propositions est fixée au 30 janvier 2024 à 12h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSIONS D'INFORMATION :

Une session d'information sera organisée à la Délégation de l'UE à Brazzaville (en présentiel et via WEBEX), le 17 octobre 2023. Elle est ouverte au public sur inscription dans la limite des places disponibles. Pour s'inscrire, merci d'envoyer, avant mardi 10 octobre 2023 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

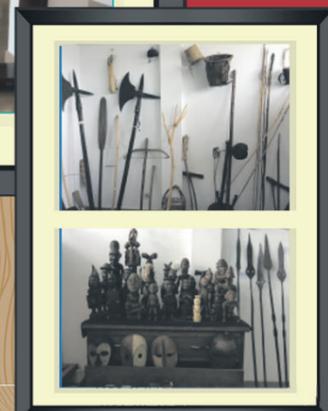
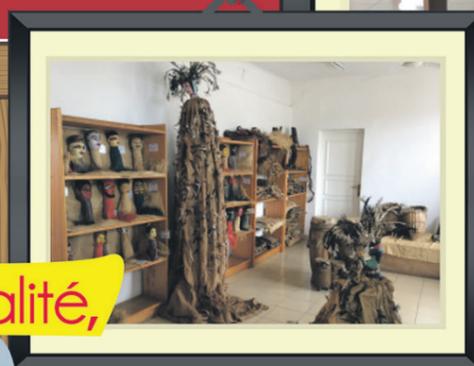
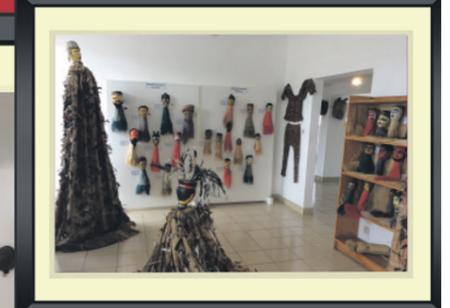
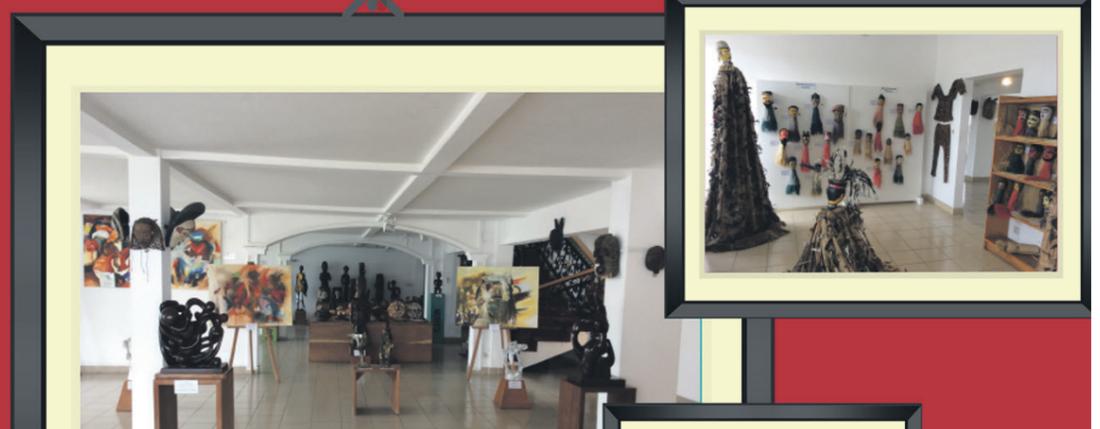
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PROJET D'ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les axes prioritaires identifiés

Réunis les 2 et 3 octobre à Brazzaville, les présidents des Conseils départementaux et municipaux ainsi que les autres élus locaux ont, entre autres, identifié les grands axes du Projet d'accélération du développement communautaire afin d'esquisser une feuille de route favorisant sa mise en œuvre.

La rencontre des autorités des collectivités locales sur l'initiation du Projet d'accélération du développement communautaire (PADC) pour les ODD a été organisée par le ministère délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Les participants venus des douze départements du pays ont suivi des exposés portant sur le « Contexte de la décentralisation et du développement local en République du Congo » ; « l'introduction aux approches nouvelles et les outils de la planification locale et de développement communautaire centrées sur l'accélération des ODD de type PUDC, cas du Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145 T) de la République démocratique du Congo. » Ils ont été également édifiés sur l'expérience sénégalaise en matière de développement des



Le présidium des travaux/Adia

collectivités locales ; les défis et opportunités du développement local pour l'atteinte des ODD en milieu rural. Développée par l'expert du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Fortuné Mouenet Souengué, cette communication a été basée sur les défis à relever, les opportunités à saisir pour atteindre les ODD dans les collectivités locales. En effet, ces défis concernent la planification, les ressources humaines et matérielles, les finances locales, l'exploration de nouvelles sources de finance-

ment. « A l'issue de ces communications, des échanges ont porté sur les grands axes d'un projet d'accélération des ODD par le développement communautaire en République du Congo, afin d'esquisser une feuille de route favorisant la mise en œuvre dudit projet. Lors de ces échanges, chaque président du Conseil départemental ou municipal a exposé sur les axes prioritaires de son département devant être inscrits dans le PADC », précisé le rapport de synthèse des tra-

voux.

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a rappelé que les participants ont été édifiés sur les défis et opportunités de développement des communautés rurales ainsi que les approches nouvelles et outils de la planification locale et développement communautaire centrés sur l'accélération des ODD. Il s'est, par ailleurs, réjoui des expériences en la matière partagées par l'ambassadeur du Sénégal au Congo et par

l'expert venu de la RDC. L'enjeu de l'approche ambitieuse la réduction des inégalités sociales en corrigeant les disparités locales d'accès aux services de base.

« Je suis convaincu que l'implémentation du PADC va sans nul doute impulser une dynamique de croissance endogène, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales. Toutefois, rien n'est gagné à l'avance car certains défis à relever demeurent d'actualité dont, entre autres, l'élaboration des plans de développement local et l'accès au financement. J'invite les collectivités locales à s'approprier les nouveaux instruments de développement communautaire mis à leur disposition pour l'atteinte des objectifs visés », a exhorté Juste Désiré Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama

DIGITAL

Des professionnels plaident pour la création de l'identité numérique unique

L'identité numérique unique consiste à attribuer à chacun un moyen sécurisé de prouver son identité en ligne comme c'est le cas dans l'espace physique. Cette innovation a fait l'objet des discussions, à Brazzaville, lors du deuxième séminaire des directeurs et responsables des systèmes d'information de l'administration publique.

Les directeurs des systèmes d'information (DSI) et d'autres responsables informatiques des institutions publiques se sont réunis pour débattre des défis liés à leurs activités et des réponses telles que les algorithmes d'intelligence artificielle pouvant transformer un flot de données en informations exploitables. La digitalisation de l'administration publique est parsemée d'embûches, mais les solutions sont trouvées lorsque les compétences locales se réunissent, à l'instar de l'ONG Pratic, le club des DSI et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Pour accélérer la modernisation des services de l'État, les participants ont recommandé la mise en place d'un cadre de gouvernance pour l'établissement et l'exploitation des Data center publics ; d'un dispositif de cloud privé pour l'administration publique ; et d'un cadre de réglementation de la signature électronique au Congo avec un tiers de confiance nationale. Les intervenants ont également

plaidé pour la création d'un cadre de travail pour l'identifiant numérique unique ; le renforcement des statuts juridiques des DSI pour la bonne gouvernance des systèmes d'information ; la vulgarisation des textes numériques liés à l'identité numérique ; la garantie de la gouvernance des données numériques par un financement adéquat des systèmes d'information ; et le transfert de compétence à un établissement public pour la gestion de l'identifiant numérique unique et la signature électronique.

Ces conclusions devront être remises au Premier ministre en vue de l'accélération de l'in-



La photo de famille des officiels/Adia

terconnexion des services de l'État et de renforcer le rôle des responsables informatiques. À l'ouverture des travaux du sé-

minaire initié par l'ONG Pratic, le 27 septembre, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de

l'État, Jean-Luc Okio, a réaffirmé le soutien du gouvernement pour le projet d'identification numérique. « L'aptitude à acquérir de nouvelles compétences et connaissances de manière continue est essentielle pour réussir dans un monde où le changement est rapide. Ces stratégies et solutions innovantes permettront de renforcer la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'inclusion au sein de l'administration publique », a assuré Jean-Luc Okio.

Fiacre Kombo

« L'aptitude à acquérir de nouvelles compétences et connaissances de manière continue est essentielle pour réussir dans un monde où le changement est rapide. Ces stratégies et solutions innovantes permettront de renforcer la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'inclusion au sein de l'administration publique »



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation relance

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la mise en place d'un Fonds d'Innovation afin de stimuler l'entrepreneuriat des Jeunes et catalyser l'utilisation des innovations et des solutions permettant d'améliorer et de renforcer la performance des chaines de valeurs agricoles. De manière spécifique, il s'agira de : (1) Diagnostiquer le système financier Congolais, (2) Identifier une institution prestataire capable de gérer ce fonds compétitif (fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat FIGA, Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers CCIAM), (3) Elaborer un manuel de procédures précisant les modalités de mise en œuvre du

fonds d'innovation (les modalités d'identification et de sélection des innovations et des idées d'entrepreneuriat, la nature et la durée de la période d'incubation, le montant des prix et le nombre des jeunes à appuyer, le rôle des acteurs de chaines de valeurs etc.), (4) Préparer et Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire du fonds pour encourager ou mobiliser les institutions financières et les opérateurs du secteurs des télécommunications et des privés à co-investir dans ce fonds y compris la participation dans les startups des jeunes et (5) Renforcer les capacités de l'Institution gestionnaire du fonds dans l'organisation des journées de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. La durée de la mission est de trois (03) mois par année durant le cycle du projet. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations

de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les qualifications, compétences et expériences requises pour le consultant individuel se présente ainsi qu'il suit :
-Avoir au moins un diplôme (BAC+5) dans les domaines des finances, crédit agricole, agroéconomie, monnaie, banque ou dans un domaine équivalent ;
-Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place ou la gestion de fonds d'innovation ;
-Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires avec de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BAD ; AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, ...) ou autre organisme ;
-Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler et écrit).

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complé-

mentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 Octobre 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU FONDS D'INNOVATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, Derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Dr. Ing. Christian Ilichth NGUINDA-AKANY

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N° 009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier relance

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au « Recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (1) l'appui au Diagnostic du système financier congolais et de l'identification d'un opérateur de gestion des fonds et des institutions financières partenaires, (2) l'appui à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire des fonds et des institutions financières partenaires (IFP), (3) l'appui à l'élaboration et à la vulgarisation du guide méthodologique de crédit agricole, du manuel de procédures de crédit intégrant les spécificités liées aux activités spécifiques des filières, ainsi que le manuel de gestion des risques, (6) Appui à la formation des institutions partenaires intervenant dans le mécanisme financier mis en place ; (7) Appui au projet dans la conception, l'accompagnement pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du mécanisme financier, (8) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation financière des bénéficiaires, ainsi qu'à la conception, y compris la mise en œuvre sur le marché de cinq (5) nouveaux produits financiers d'épargne et de crédit répondant aux besoins spécifiques des groupes-cibles. La durée de la mission est de douze (12) mois répartis sur deux ans, à raison de six (06) mois par année. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, ainsi que dans certaines zones géographiques, si nécessaire.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consul-

tants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à

vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+ 1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 Octobre 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023: RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME FINANCIER », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, Derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, Le Coordonnateur du PRODIVAC

Dr. Ing. Christian Ilichth NGUINDA-AKANY

SANTÉ

Évaluation de la mise en œuvre du Règlement sanitaire international

Les experts congolais et étrangers en santé se réunissent, du 1^{er} au 6 octobre, à Brazzaville pour évaluer la capacité principale du Règlement sanitaire international (RSI) afin de prévenir la propagation des maladies et réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques des pathologies.



Les experts de la santé/Adiac

L'atelier d'évaluation conjointe externe des capacités principales du RSI est organisé par la direction générale des soins et des services de santé, avec l'appui financier du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse, 2005), quatrième phase.

La rencontre permet aux experts dans la mise en œuvre du RSI d'approfondir leurs réflexions et échanger les expériences sur le RSI, l'outil élaboré par l'Organisation mondiale de la santé qui comporte dix-neuf domaines techniques fondées sur l'approche « Une seule santé ».

Le directeur PhD en épidémiologie, santé publique et recherche, le Dr Jean -Médard Kankou, a indiqué que le Congo

a la charge de plusieurs pays au monde de mettre en œuvre le RSI pour renforcer les capacités nationales de prévention et de riposte des épidémies et autres urgences.

« Dans la mise en œuvre de ce RSI, il y a des exigences qui demandent à chaque partie de s'auto-évaluer, avant que les autres pays viennent l'évaluer », a-t-il indiqué, ajoutant « qu'au cas où les faiblesses seront constatées, elles feront l'objet d'un plan opérationnel en vue d'une prise en charge ».

Il a émis le souhait aux autorités de mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du RSI.

Le Règlement sanitaire intérieur (RSI, 2005) est un instrument international de coopération dans le domaine de la santé

adoptée par les Etats membres de l'OMS. Le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse, 2005) est financé par la Banque mondiale pour un montant de quinze millions de dollars USD (crédit) pour renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales, en matière de surveillance des maladies.

L'objectif est de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de se préparer aux épidémies dans la région de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ainsi que d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Lydie Gisèle Oko

INSERTION PROFESSIONNELLE

1200 jeunes vont recevoir une formation qualifiante

Le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a officiellement procédé le 3 octobre, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville (Moungali), à l'ouverture des inscriptions au programme de Formation qualifiante dénommé « Yekola Mosala Tour ».

Organisé par le Haut-Commissariat à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile avec le soutien des mairies, et exécuté par l'Association des artisans de Loutasi qui est dirigé par Mme Gislaine Matondo, ce programme vise la prévention et la conversion au moyen des formations qualifiantes et certifiantes. En effet, après la formation, les apprenants seront présentés au Fonea où ils bénéficieront du programme d'insertion dans l'environnement professionnel.

Yekola Mosala Tour est une activité visant à former tour par tour 1200 jeunes dans les arrondissements de Brazzaville et des onze autres départements de la République du Congo. Il a pour objectif d'éradiquer la délinquance juvénile.

« Après avoir parrainé ces formations qui vont avoir lieu pour nos enfants, nous n'avons pas le droit de les rejeter... Cela veut dire que nous avons le devoir de veiller sur la prospérité de notre jeunesse. Nous n'avons pas le droit d'abandonner ces jeunes, parce qu'ils causent trop de dégâts. Nous avons le droit de les rappeler à l'ordre et de les écouter en vue d'amortir le choc en leur apprenant des métiers pour que demain soit meilleur... », a laissé entendre le haut commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou Maba.

Pour sa part, la présidente de l'Association des artisans de Loutasi, Gislaine Matondo, a indiqué dans son allocution d'ouverture que son cheval de bataille est l'éradication de la délinquance juvénile au moyen des formations. « Autrefois, nous avons permis à 500 jeunes de bénéficier des métiers qui leur ont permis d'être indépendants financièrement. Certains de ces jeunes qui autrefois considérés comme des délinquants sont aujourd'hui des chefs d'entreprises ou travailleurs indépendants. Voici, aujourd'hui une possibilité est donnée à 1200 jeunes de Moungali de participer au programme « Yekola Mosala Tour ». La particularité de « Yekola Mosala Tour » est d'offrir aux apprenants l'opportunité d'obtenir des certificats homologués par l'Etat et l'inscription au programme du Fonea visant l'insertion des jeunes dans le monde professionnel », a-t-elle poursuivi.

A noter qu'après la formation, les apprenants seront présentés au Fonea où ils bénéficieront du programme d'insertion dans l'environnement professionnel. Ce programme est né grâce au projet « Un jeune un métier » organisé au premier trimestre de cette année 2023. Yekola Mosala Tour propose des formations en conduite automobile, pâtisserie, secrétariat de direction bilingue, journalisme, informatique, bureautique, coupe/couture, coiffure dame, mécanique auto...

Guillaume Ondze

IMPRIMERIE NATIONALE

Les agents invités à plus de professionnalisme

Au cours de la visite des travaux de réhabilitation de l'imprimerie nationale du Congo (INC), le 3 octobre, le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Moungalla, a appelé les travailleurs de cet établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) à redoubler d'efforts afin de répondre à la concurrence et de s'imposer au niveau national à travers un travail de qualité.

« Aujourd'hui, le management du conseil d'administration et de la direction générale permet de maîtriser les effectifs en qualité et en quantité. Vous évoluez dans un secteur où il y a d'autres imprimeurs, le défi est énorme et la concurrence est féroce », a indiqué le ministre.

Les agents de l'INC présents ont promis de mettre leur ingéniosité au service des usagers. Pour manifester leur dynamisme et leur volonté à mieux faire, des travaux de rénovation et de réhabilitation ont été réalisés durant ces dernières semaines.

Il faut noter que l'INC continue d'acquiescer les moyens d'assurer l'édition et l'impression des documents officiels et spéciaux au nombre desquels les diplômes, les passeports, les actes d'état civil, les casiers judiciaires, les certificats



Le ministre posant avec les agents/Adiac

de nationalité, en les sécurisant et en les uniformisant. En fonction du changement de son statut juridique, l'INC fonctionne désormais comme une entreprise normale, capable de se rentabiliser.

L'imprimerie nationale a désormais vocation à transformer ses activités pour se spécialiser dans les solutions d'identités sécurisées qui vont de la production de passeports jusqu'à la biométrie en passant par les puces électroniques ou l'identité numérique. Comme tout Epic, cette imprimerie disposera d'un budget autonome, séparé du budget général de l'Etat dont elle dépend. La nouvelle équipe dirigeante conduite par Conso-lath Soumah Nguenoni s'attelle, d'ailleurs, à relever ce défi tout en prônant une nouvelle image de la structure.

Rude Ngoma

RENTRÉE SCOLAIRE

La fondation Tabita allégresse remet des kits scolaires aux enfants démunis

La fondation que dirige Lydie Léonce Ndongo a procédé à la distribution, le 1er octobre, à Brazzaville, de 300 kits scolaires aux élèves du primaire et collège et orphelinats de l'arrondissement 7, M'Filou. Cet élan de solidarité vise à offrir aux enfants défavorisés les moyens d'aller à l'école pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Le lot des kits scolaires est composé de cahiers, de stylos, de crayons à papier indispensables à l'apprentissage. Ces kits ont été distribués aux enfants issus des milieux défavorisés, notamment des élèves orphelins ; des enfants issus des familles monoparentales matri-centriques, c'est-à-dire c'est la mère qui est le chef de famille ; des élèves dont les parents ou un des parents est en situation de handicap.

En distribuant ces kits pour la rentrée scolaire 2023-2024, la présidente de la Fondation Tabita, Lydie Léonce Ndongo, entend offrir à ces couches sociales les moyens d'accéder au « droit fondamental » de l'éducation. « Un bon nombre de parents ne disposent pas des moyens financiers pour fournir à leurs enfants les fournitures scolaires. Le combat de la fondation est de promouvoir le droit à l'éducation qui devrait



être garanti pour toutes et tous », a réitéré la présidente de la fondation.

Créée en mars 2022, la fondation Tabita est une organisation de lutte contre les cancers dont la spécialité est la sensibilisation du grand public aux différents types de cancers. Elle investit dans la prise en charge psychologique, sanitaire et sociale des personnes atteintes du cancer ; l'accompagnement des jeunes vulnérables dans leur éducation, formation et insertion socio-économique et professionnelle; ainsi que l'aide aux orphelins et aux personnes démunies.

Fiacre Kombo

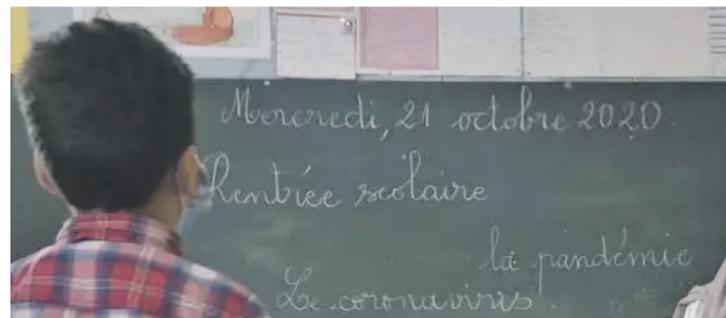
« Un bon nombre de parents ne disposent pas des moyens financiers pour fournir à leurs enfants les fournitures scolaires. Le combat de la fondation est de promouvoir le droit à l'éducation qui devrait être garanti pour toutes et tous »

EDUCATION

L'Algérie interdit l'enseignement des programmes scolaires français dans les écoles privées

Les établissements scolaires privés algériens sont sommés de ne plus enseigner les programmes scolaires français, sous peine de sanction.

Les autorités algériennes ont demandé aux responsables des établissements scolaires privés de ne plus enseigner le programme français aux élèves, sous peine de sanctions, rapportent les quotidiens français *Le Figaro* et *Le Monde*. Ces écoles privées avaient l'habitude d'enseigner à la fois le programme algérien et le programme français, ce qui était jusque-là toléré par l'État algérien, et permettaient notamment aux élèves de se présenter aux examens français officiels, comme le brevet. Selon *Le Figaro*, il est désormais interdit d'utiliser des manuels autres que ceux prévus par l'État algérien. Par ailleurs, 22 écoles privées qui possédaient le label délivré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) rattaché au ministère français des Affaires étrangères



gères – Label FrancÉducation – ont été sommées de se retirer de ce label, sous peine de poursuites pénales, rapportent les deux quotidiens. Cette nouvelle politique est vécue comme une double peine pour certaines familles qui espéraient que leurs enfants passent des examens français. Elle coïncide avec la réforme française du Centre national d'enseignement à distance (Cnued) qui ne permet plus depuis cette rentrée aux Algériens de s'y inscrire et passer le bac français, voie d'accès à Parcoursup. En 2021, une grave crise diplomatique avait suivi les propos d'Emmanuel Macron sur le « système politico-militaire » algérien. Bien que des signes de réchauffement aient eu lieu depuis, notamment avec la visite du président français, Emmanuel Macron, à Alger en 2022, les relations entre Alger et Paris semblent être en dents de scie.

S'il est difficile d'attribuer cette nouvelle politique algérienne, en matière d'enseignement français aux tensions entre les deux pays, les deux quotidiens rapportent que certaines écoles privées privilégiaient l'enseignement français à l'enseignement algérien, des élèves parlant parfois même mieux français qu'arabe. Malgré tout, la langue française continue d'être enseignée à raison de 5 heures par semaine, mais l'anglais concurrence de plus en plus cette langue encore rattachée à l'histoire coloniale.

Noël Ndong

ENERGIE SPATIALE

Remise des prix du concours de peinture « Mon rêve monte dans l'espace »

La cérémonie de remise de prix du concours de peinture « Mon rêve monte dans l'espace », organisé par la Chine, s'est déroulée dans ce pays. La jeunesse congolaise a suivi cet événement en visio-conférence dans la grande salle de conférence de la présidence de l'Université Marien-Ngouabi.

La particularité de cette cérémonie est le fait qu'elle a été marquée par l'échange entre les taïkonautes chinois et les adolescents africains. Plusieurs photos y ont été exposées ainsi que la vidéo thématique. Des questions ont été posées dans le cadre de l'énergie spatiale aux astronautes. Ces derniers ont également partagé tant d'histoires et d'anecdotes avec les jeunes. Cet échange s'est terminé par le message de l'équipe des taïkonautes chinois du vaisseau spatial Shenzhou-16 aux jeunes. En effet, l'un des trois astronautes a expliqué ce qu'ils vivent aux jeunes, notamment dans leur isolement. « Nous avons le mal du pays, parce que nous sommes si loin de nos familles. Heureusement que grâce à la technologie nous pouvons nous échanger avec nos familles », a indiqué



Les trois taïkonautes chinois échangeant avec les jeunes/Adiac

l'un des trois astronautes. Dans son adresse, le chef du département des Affaires d'Afrique du ministère des Affaires étrangères de Chine, WU Peng, a exprimé sa gratitude et son soutien à l'agence spatiale chinoise. Il a indiqué que c'est pour la première fois que se tient une exposition du

genre dans son pays. La Chine est prête à poursuivre le plan de coopération sur la formation Chine-Afrique dans tous les domaines, et surtout pour la réalisation des rêves de la jeunesse africaine, a-t-il souligné. Avant de terminer, il s'est dit disposé à répondre aux questions des jeunes.

L'ambassadeur du Sénégal en Chine a commencé son discours par la présentation des condoléances aux frères marocains et libyens pour des désastres naturels qui ont causés des pertes en vies humaines que leurs pays respectifs ont connues simultanément entre-temps. Il a rappelé également que l'Afrique a

la particularité d'être un continent où la jeunesse représente près de 70% de la population. Louant la coopération entre la Chine et l'Afrique qui s'étend maintenant jusqu'à l'éducation en science spatiale, notamment par le transfert des technologies, il a remercié les Chinois pour avoir donné de leur temps et de leur espace pour soutenir la jeunesse africaine.

De son côté, le lauréat du concours, un jeune africain de nationalité nigériane, s'est dit honoré et ému de se retrouver en ces lieux. « Dans ma vie j'ai bénéficié beaucoup de soutien de tout le monde, ma famille, mes parents, mes professeurs, mes amis et autres. C'est une opportunité pour moi », a-t-il déclaré avant d'exprimer sa gratitude à la Chine pour son hospitalité.

Bruno Okokana

MIGRANTS

L'UE doit opérer un changement stratégique

En entérinant et finançant le mémorandum avec la Tunisie dans sa version actuelle, l'Europe partage la responsabilité de la souffrance des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Dans un monde où des puissances émergentes qualifiées de « concurrents stratégiques et rivaux systémiques » comme la Chine et la Russie font de plus en plus sentir leur présence en Afrique et au-delà, l'Europe s'interroge sur la manière dont elle peut continuer à exercer son influence. Les politiques traditionnelles qui conditionnaient l'aide de l'Union européenne aux pays en développement à des réformes en matière de démocratie et de droits de l'homme semblent avoir perdu de leur attrait, car des acteurs tels que la Chine sont intervenus pour fournir des investissements et de l'aide sans conditions politiques. Les turbulences politiques dans plusieurs pays du Sahel sont autant de rappels que l'UE doit changer de braquet et cesser de miser et d'entretenir des relations privilégiées avec des régimes dictatoriaux et corrompus. Dans ce contexte, l'UE, sous

l'impulsion de certains États membres comme l'Italie a adopté une nouvelle stratégie qui consiste à distribuer de l'argent à des régimes autoritaires en échange de services. Ainsi, poussés par la crainte des migrations en provenance d'Afrique, la présidente (en fin de mandat) de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, Georgia Meloni et le Premier ministre néerlandais (démissionnaire) Mark Rutte, « Team Europe », se sont rendus en Tunisie en juin et juillet pour signer avec le président tunisien Kaïs Saïed, une assistance économique détachée des réformes politiques et de gouvernance, et en dehors du cadre de l'accord d'Association. Ce nouvel accord ad hoc avec la Tunisie prévoit une rente de plus d'un milliard d'euros en échange d'efforts, visant à juguler les mouvements migratoires et faire le « sale boulot » localement.

Si la Chine est géographiquement beaucoup moins tou-

chée par l'instabilité politique des pays africains, qui éclate invariablement, lorsque les droits sont bafoués et que la répression débouche sur des protestations, pour l'Europe, renoncer aux droits, aux règles et à la loi dans son voisinage sud n'est pas seulement sans principes ou immoral,

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur un gouvernement ».

c'est clairement contre-productif. Lors du dernier sommet de l'UE à Bruxelles, avant la pause estivale, les dirigeants européens ont approuvé les grandes lignes d'un accord migratoire avec le président Saïed et se sont déclarés favorables à ce qu'il serve de modèle pour des ac-

cords similaires avec les pays voisins. L'Égypte et le Maroc devraient être les prochains pays sur la liste de la Commission, et un projet d'accord avec le gouvernement du président Abdel Fattah el Sissi est attendu avant la fin de l'année. Ce type d'accord opaque et controversé, entre la Commission européenne et la Tunisie marque une nouvelle étape dans les relations EuroMed et met en lumière une Europe marquée par une panique anticipatrice. La politique étrangère de l'UE est piégée par l'écart croissant entre la rhétorique noble de la Commission européenne et la realpolitik pratiquée par l'Italie et d'autres états membres populistes.

Georgia Meloni est devenu le porte-drapeau d'une approche brutale orientée vers la limitation coûte que coûte de l'immigration en provenance d'Afrique. Elle s'est rendue trois fois en Tunisie pour y négocier et conclure un pacte, échangeant des

fonds d'aide contre des efforts pour empêcher les migrants de faire la traversée. Le 31 août, les parlementaires européens ont critiqué l'accord pour avoir ignoré les préoccupations, en matière de droits de l'homme en Tunisie, les déportations massives de sub-sahariens dans le désert libyen. Face à ces critiques, le négociateur européen, Gert Jan Koopman, a répondu : « *Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur un gouvernement* ». Pourtant, c'est une question de crédibilité fondamentale pour l'UE. En entérinant et finançant le mémorandum dans sa version actuelle, c'est-à-dire, sans dispositions explicites pour protéger les droits des migrants, l'UE partage la responsabilité de la souffrance de ces personnes, des réfugiés et des demandeurs d'asile en Tunisie. Il est clair que ce mémorandum doit être revu et renégocié sur des bases humaines.

Noël Ndong

AFRIQUE/CONSUMMATION

Les sept pays moins attirés par l'alcool dans le monde

Insider Monkey a établi la liste des pays où on boit le moins d'alcool dans le monde.

Du fait de son interdiction par la religion, c'est dans les pays musulmans qu'on rencontre les plus grandes proportions de non-buveurs dans le monde. Selon le classement de Insider Monkey, sur les dix-sept pays où on dénombre le moins de personnes consommant de l'alcool, sept sont africains. Il y a de grandes différences entre ces pays. Si dans certains, comme la Libye et la Mauritanie, la vente de l'alcool est interdite, dans d'autres, la vente, y compris aux nationaux, ne souffre d'aucune interdiction dans la pratique.

Parmi les pays musulmans où on boit le moins d'alcool, c'est la Libye qui se hisse en tête du classement suivie de la Mauritanie avec un taux de 98% d'abstinents et du Soudan où le taux se situe à 95,2%. En juillet 2020, le Soudan a supprimé l'article 126 du Code pénal traitant de l'apostasie, qui rendit la consommation d'alcool passible de la peine de mort. Une décision qui a augmenté légèrement la consommation d'alcool dans le pays. Le Maroc occupe le 4e rang des pays africains et le 11e mondial. Contrairement aux trois premiers pays, au Maroc la vente et la consommation d'alcool ne sont pas interdites. Le taux de personnes ne consommant pas d'alcool y demeure élevé en s'établissant à 94,6%, devant l'Égypte (94,3%), l'Algérie (93,5%) et les Comores (93,3%)

N.Nd.

SAHEL

La région risque de s'effondrer sur elle-même

« Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même » : malgré ses échecs, la France s'estime indispensable.

« *Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même* », estime le ministre français des Armées dans un entretien publié sur le site du quotidien français Le Parisien, notant que le djihadisme a repris de plus belle dans la région. Des déclarations destinées à diminuer les critiques qui se sont multipliées après les mécomptes

échec pour les pays en question », selon lui. Néanmoins, la réalité du terrain démontre que la France n'a jamais pu éradiquer la menace djihadiste au Sahel.

« *Le régime malien a préféré (le groupe de mercenaires russe) Wagner à l'armée française. On voit le résultat: la région de Bamako est depuis*

la France ! Nous avons été une solution pour la sécurité du Sahel », a-t-il encore prétendu, ajoutant que la France était parvenue à neutraliser la plupart des cellules djihadistes et « mis en sécurité » des milliers de civils avant d'être contrainte de partir.

« *Il a suffi qu'on nous invite à partir pour que le terrorisme reprenne* », déplore-t-il, citant le cas du Burkina Faso, qui depuis le coup d'Etat de septembre 2022, a enregistré « 2.500 morts liés au terrorisme ». « *Le Mali est au bord de la partition, et le Niger poursuivra malheureusement la même direction* », prévient-il. « *Est-ce notre faute si certains acteurs locaux préfèrent les luttes de clans au mépris de la démocratie, plutôt que de lutter contre le terrorisme? Je ne le crois pas* », a-t-il enfin déclaré.

N.Nd.

« Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même. Tout cela se terminera d'ailleurs très mal pour les juntes en question »

français dans cette région. Sébastien Lecornu réfute l'idée que le départ des militaires français du Mali, du Burkina Faso, et bientôt du Niger, soit un échec de la politique française au Sahel. « *C'est un*

encerclée par les djihadistes », a-t-il argué. « *Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même. Tout cela se terminera d'ailleurs très mal pour les juntes en question* ». « *Et on nous dit que le problème c'est*



Célébrons ensemble la Semaine du Service à la Clientèle 2023

Nous croyons en une expérience client exceptionnelle. C'est pourquoi nous nous efforçons de proposer des produits et des services innovants, pertinents et sur mesure, afin de faire de la banque une expérience plus enrichissante.

Chaque année, nous célébrons la Semaine du service à la clientèle. C'est l'occasion pour nous de mettre en avant notre volonté de créer des expériences client remarquables et de remercier nos clients de nous avoir choisis comme partenaire financier privilégié.

Le thème de cette année est 'Le service client : un travail d'équipe'. Nous sommes fiers de la façon dont nos employés travaillent ensemble pour comprendre les besoins de nos clients et leur proposer des solutions pour tous leurs besoins bancaires.

Nous remercions tous les clients qui nous ont fait confiance et nous vous invitons à vous joindre à nous pour célébrer la Semaine du service à la clientèle 2023.

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

PROVINCE DU HAUT KATANGA

Félix Tshisekedi lance une série des travaux d'infrastructures

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, poursuit son itinérance dans la province du Haut Katanga où il procède à l'inauguration de quelques travaux d'infrastructures.

Après avoir lancé officiellement les travaux de construction du Pont Luapula censé relier la RDC et la Zambie, c'était au tour de l'inauguration du bâtiment administratif des services douaniers de la RDC aux postes frontières de Kasumbalesa (à 91 km de Lubumbashi). Tous les services officiels qui posent des actes dans le processus douanier sont désormais abrités dans ce bâtiment moderne construit par la volonté du président Félix Tshisekedi. Ce dernier tenait à ce que tous les services sous tutelle de ce poste frontière, jadis éparpillés, se retrouvent sur un même site pour plus d'efficacité dans l'action.

L'inauguration de ce nouveau bâtiment s'est faite en présence d'une foule nombreuse venue spécialement exprimer au chef de l'État sa reconnaissance pour les actes salvateurs qu'il ne cesse de poser en faveur de la communauté locale. A la population du Haut Katanga venue en masse assister à la cérémonie, le président Félix Tshisekedi s'est, d'emblée, refusé de tenir un discours qui pouvait friser la pré campagne, se contentant



Le port sec de Sakania/DR

de promettre faire état du bilan de son premier quinquennat dans les prochains jours. Il s'est néanmoins limité à citer quelques réalisations à impact réel. La gratuité de l'enseignement, la gratuité de la maternité, les différentes réalisations d'infrastructures, la couverture santé universelle et la défense de l'intégrité territoriale ont été cités en exemple comme acquis de son

premier mandat.

Au sujet de la sécurité, il a révélé que les FARDC se réorganisent aux fins de lutter efficacement contre les forces terroristes. Et le commandant suprême des forces armées de renchérir qu'à ce jour près de quarante mille jeunes se sont enrôlés dans l'armée et suivent une formation appropriée. Outre le gigantesque bâtiment ad-

ministratif des postes frontières de Kasumbalesa, le président Félix Tshisekedi avait, auparavant, inauguré le port sec de Sakania, à près de 200 km de Lubumbashi à la frontière congolo-zambienne. Il s'agit d'une mega infrastructure transfrontalière bâtie sur 1,44 km². Cet ouvrage comprend, mis à part le bâtiment d'inspection de tous les services, plusieurs zones de sta-

tionnement réparties entre la partie import et export. Ce port sec va, à coup sûr, améliorer l'administration douanière de ce poste, faciliter le trafic et créer des emplois directs et indirects. Toujours sur place, le président Félix Tshisekedi a également lancé les travaux de construction d'une station haute tension de la Snel.

Alain Diasso

MAI-NDOMBE

Un audio datant de 2018 suscite une vive polémique

Le vieux document a été utilisé par un politicien candidat aux prochaines élections en vue de descendre un autre élu de Mushie, chef-lieu de cette province.

Après de deux mois du début de la campagne électorale attendue dans le cadre des élections du mois de décembre prochain, les notables de la cité de Mushie, dans la province de Mai-Ndombe, ont violemment réagi contre certaines pratiques jugées malsaines, qu'utilisent certains candidats à ces élections pour descendre leurs adversaires politiques et les mettre hors course. Dans leur réaction, ces derniers ont rappelé que la politique devrait être utilisée pour apporter le développement dans ce coin de l'ex-Bandundu et non laisser place à la division, qui risque d'embraser cette partie du pays.

Ces ressortissants de Mushie ont, effet, fait référence à une campagne menée dans les réseaux sociaux ainsi que sur les salons politiques contre un fils de ce coin du pays, député national et candidat aux prochaines législatives, Didace Pembe Bokiaga, qui, selon eux, est victime d'une cabale menée par d'autres fils de ce coin du grand Bandundu. Ils dénoncent l'utilisation d'un document audio datant de 2018, sorti de son contexte, en vue de mettre hors course le député national Didace Pembe Bokiaga. Ces notables trouvent le fait que certains autres fils de ce coin du pays utilisent les bouts de phrases prononcées par ce député il y a plus de cinq ans, en les sortant de leur contexte, pour faire croire que celui-ci appelle la population de Mushie au soulèvement.

On scie l'arbre sur lequel on est assis

Ces notables ont rappelé, en effet,

qu'actuellement, compte tenu de la donne politique et de ses convictions, Didace Pembe est dans l'Union sacrée. Ce qui signifie qu'il ne peut, à ce jour, en aucune raison, appeler la population de Mushie à brûler les bureaux de la Centrale électorale, comme voudrait le faire croire ces autres politiciens, qui utilisent des coups en dessous de la ceinture. « D'ailleurs, même à l'époque, Didace Pembe avait appelé ses partisans à redoubler d'efforts pour que leur victoire ne leur soit pas volée. Il leur avait demandé de faire échec à toutes les tentatives de fraude électorale. Et, ce sont ces phrases là que nos propres fils veulent utiliser pour couler leur frère », ont-ils regretté.

Etant donné que le député incriminé refuse de se prononcer sur cet épisode et ce document, des notables de ce coin sont venus jouer aux sapeurs-pompier en vue d'éviter que cette partie du grand-Bandundu soit secouée à cause des querelles politiciennes. « Vous avez le droit, vous tous, de postuler à tous les niveaux des élections mais, de grâce, utilisez des moyens légaux



Le député national Didace Pembe/DR

et propres pour l'emporter lors de ces scrutins. Nous voulons que la paix continue à régner sur notre province qui, vous le savez tous, est un havre de paix », a souligné un de ces notables de Mushie. Les coups en dessous de la ceinture, a-t-il poursuivi, ne faciliteront pas le développement de notre contrée, étant donné qu'ils créeront des frustrations qui vont conduire à une séparation entre fils de cette partie du pays.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE CHERUBIN OKENDE

La FBCP exige la libération du policier Nico Kabund

L'ONG alerte sur l'état de santé du garde de corps du député national assassiné, qui est très précaire et qui nécessiterait des soins appropriés.

Dans un communiqué du 4 octobre signé par son président, Emmanuel Adu Cole, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a indiqué que le chauffeur de feu Cherubin Okende, Papy Nkanga, arrêté et détenu illégalement depuis le 13 juillet 2023, a bénéficié, le 3 octobre 2023, de la liberté provisoire lui accordée par le Parquet de Grande instance de Gombe. Cette ONG regrette, cependant, que le policier Nico Kabund, le garde du corps du député assassiné, continue à vivre sous une détention prolongée pour quinze jours, sur décision de la Chambre du conseil. La FBCP demande que ce dernier soit également libéré, étant donné que son état de santé est très précaire. Dans l'entre-temps, cette ONG exige que ce dernier bénéficie de l'autorisation des visites de ses avocats et sa famille, conformément à l'article 18 de la Constitution congolaise du 18 février 2006.

Par ailleurs, cette organisation a profité de cette occasion pour demander que les résultats de l'enquête conjointe menée par la Monusco, les experts belges, sud-africains et congolais soient publiés. « Le peuple a le droit d'être informé sur tous les aspects de cette affaire », insiste la FBCP.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Tony Bolamba: «Je suis candidat contre la pauvreté»

À quelques heures du dépôt de sa candidature à la Magistrature suprême, l'ancien gouverneur de la province de l'Equateur est sorti de son mutisme pour décortiquer la vie politique congolaise telle qu'elle se déroule, avec ses contradictions et ses travers. Le leader de MOCO croit le moment venu pour apporter sa pierre à l'œuvre d'édification d'une nation qui compte. De ses motivations au projet social dont il est porteur, en passant par ses relations avec l'Union sacrée, il ne s'impose pas des limites dans une interview avec Le Courier de Kinshasa qui donne la pleine mesure de sa capacité à lire les événements.

Le Courier de Kinshasa (LCK):
Alors que l'Union sacrée de la nation (USN) dont vous êtes membre a levé l'option pour soutenir Félix Tshisekedi à la présidentielle de décembre 2023, votre candidature ne sonne-t-elle pas comme une espèce de révolte?

T.B : Non, ça n'est pas du tout le cas. Je n'ai jamais été un homme révolté, je suis plutôt un homme éclairé. Les mêmes qui étaient il y a cinq ans, sont les mêmes que les populations ont vu en train d'ovationner la candidature unique du président Félix-Antoine Tshisekedi. Le 14 avril 2022, lors d'un entretien avec votre collègue M. Zantoto, j'avais dit que le président Félix Tshisekedi n'avait pas besoin d'être entouré par un groupe des truands pour être aimé. Si demain, il sera réélu, ce sera grâce à lui-même. S'il perdra, ça sera à cause des hommes et femmes du passé et du passif du pays qui l'entourent, les mêmes qui ont fait perdre Emmanuel Ramazani alors dauphin du président Kabila. On ne peut pas faire du neuf avec du vieux!

L.C.K: Quel est aujourd'hui l'état de vos relations avec les membres du présidium de l'Union sacrée ?

T.B : J'entretiens de très bonnes et particulières relations avec les membres du présidium que je connais. Avant la politique, avec le président Bahati, le président Mbose, nous sommes comme père et fils. Avec le président Bemba, nous sommes comme jeune frère et grand-frère. Avec le président Vital Kamerhe, c'est comme grand-frère et petit-frère. Avec la haute autorité de l'Union sacrée qu'est le président de la République, nous sommes comme neveu et oncle, jeune frère et aîné! Le secrétaire général Augustin Kabuya, je ne l'ai jamais côtoyé dans ma vie. Je ne peux donc pas définir notre relation! Dans la vie, il n'y a pas que la politique. Nous pouvons aussi avoir des divergences sur la gestion de la cité, mais les relations humaines doivent toujours prévaloir! Même dans les oppositions, je suis en harmonie avec tout le monde, le gouverneur Katumbi, le président Fayulu et le Premier ministre Matata Ponyo, allant même jusqu'au FCC. J'ai la chance d'être bien avec les intelligences!

L.C.K: Pensez-vous que votre candidature à la présidentielle soit bien accueillie par cette méga plateforme politique proche du président Félix Tshisekedi ?

T.B : Je ne saurais entrer dans les idées des charognards qui entourent l'Union sacrée. Tout ce que je sais est que le président de la République et moi avons plusieurs points qui nous rapprochent et quelques points qui nous séparent. Il y a quelque temps, j'avais dit que l'on pouvait reprocher le président sur tout, mais il s'avère que la mise en application de la gratuité scolaire est très merveilleuse pour nos enfants. Quand je fus gouver-



neur de l'Equateur, nous avons commenté la gratuité scolaire dans la Province, malheureusement stoppée par certains qui sont aujourd'hui dans l'Union sacrée. La gratuité scolaire devait être soutenue par une bonne politique d'infrastructures scolaires, mais hélas! Nous avons préféré construire un centre financier qui n'était pas une urgence. Je me pose la question, est-ce que la majorité des membres de l'Union sacrée d'aujourd'hui comprennent-ils vraiment la vision du président de la République? Je reste dubitatif!

L.C.K: Avec le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, vos relations sont-elles au beau fixe ?

T.B : Je pense même qu'elles sont au zénith. Le chef de l'Etat sait que j'ai toujours soutenu le commandant suprême de notre armée en guerre et la politique diplomatique qu'il mène. Excepté les plans machiavéliques et les calomnies de certains comploteurs antipatriotiques contre ma personne pour nuire au nationaliste que je suis, des cabales contre mon humble personne sont planifiées pour qu'une fois exécutées, elles nuisent à la réputation du président de la République à l'international. Je l'avais appris en passant. N'oubliez pas que je suis un ancien gouverneur et j'ai accès à certaines informations si pas renseignements! Savons-nous comment l'assassinat du ministre Okende avait terni l'image de notre pays à l'international? Je sais que le président de la République sait que je ne suis pas candidat contre sa personne. Je suis candidat contre la pauvreté, je suis candidat pour qu'un plan d'austérité soit mis en place et en appli-

cation afin de permettre au pays de faire des économies et réaliser des travaux d'urgence, de sorte à résoudre l'épineuse question des dettes intérieures. Nous devons baisser le train de vie des institutions, et revoir à la baisse notre budget. Je ne cesse de le dire!

L.C.K: Votre candidature à la présidentielle, est-ce de la simple figuration ou procède-t-elle d'une solide conviction?

T.B : Je suis un homme de conviction, raison pour laquelle j'irai jusqu'au bout!

L.C.K: Pensez-vous que ces élections auront effectivement lieu lorsqu'on sait que les perspectives d'un dialogue ne sont pas totalement écartées?

T.B: Dans la vie des humains, nous ne devons toujours pas vivre pour la raison, nous devons plus vivre pour la compréhension. Si nous sentons que ces élections n'auront pas lieu à temps, nous devons toujours nous parler entre nous afin d'aller à un processus apaisé. La Constitution avait déjà prévu cela dans son article 70 alinéa 2 qui stipule qu' à la fin de son mandat, le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu. En tant que contestataire, dans l'observation, je constate qu'aujourd'hui en RDC, la Majorité présidentielle (Union sacrée) et les oppositions (FCC, Ensemble et Alliés, Ecide et Alliés) se regardent en chiens de faïence. Je pense qu'un dialogue avant le début des élections est important non pas pour se partager le pouvoir mais pour nous refaire confiance et apaiser les esprits pour

le bien de la République et le vivre-ensemble de notre nation. Personne n'a le monopole d'aimer le Congo plus que les autres! Nous devons tout faire revenir le FCC dans le processus. Il a géré le pays durant près de dix huit ans, ce n'est pas peu! Après mon dépôt de candidature, je rencontrerai certains leaders de l'opposition pour parler de la République

L.C.K: Comment se décline votre projet de société?

T.B : Notre programme est simple, il sera basé sur cinq grands axes : la Santé, l'Education, la Sécurité, le Social et l'Emploi. C'est pour cela que nous devons mettre un plan d'austérité en place. Baisser les salaires des membres du gouvernement et des mandataires publiques, baisser les frais de fonctionnement des ministères pour réorienter les dépenses dans l'armée, la santé et encourager les entrepreneurs locaux pour multiplier les PME et créer des emplois, baisser certaines taxes afin d'encourager les investissements étrangers et attirer les investisseurs.

L.C.K: Quels seront les défis que vous allez vous imposer une fois élu ?

T.B : Le plus grand défi que je vais m'imposer en tant que président de la République élu, c'est de rendre au peuple congolais sa dignité, de tout faire pour que l'équité soit rétablie dans le pays pour que nous puissions réapprendre à nous faire confiance, à vivre en harmonie les uns et les autres afin de sécuriser notre pays! On ne se développe que dans la sérénité!

L.C.K: Quel crédit accordez-vous à ces scrutins lorsqu'on sait que le fichier électoral continue d'être récusé?

T.B : Je comprends que la méfiance puisse exister entre les humains. Raison pour laquelle je souhaiterais vivement que la classe politique se parle, pour nous éviter des incompréhensions qui risqueraient de troubler les esprits.

L.C.K: Comment évaluez-vous la gouvernance de l'actuel régime durant son premier quinquennat ?

T.B: Chacun de nous a sa part de responsabilité. J'assume tout ce qui est de négatif comme de positif de ce gouvernement. Une fois élu président de la République, je poursuivrais tout ce qui est positif et je réparerai tout ce qui est négatif!

L.C.K: Votre dernier mot?

T.B: Je sais que nous avons beaucoup d'ennemis intérieurs qui cherchent à éliminer les nationalistes que nous sommes. Je suis au courant des cabales déjà mises en place pour nuire aux nationalistes afin de laisser le terrain libre aux fossoyeurs de la République. Mais le Congo restera un et indivisible. J'ai dit.

Propos recueillis par Alain Diasso

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

« Une orientation nouvelle » annoncée pour 2024

Aux dires du nouveau Délégué général Wallonie-Bruxelles David Thonon, elle sera effective dès le second semestre de l'année prochaine grâce aux fonds libérés pour favoriser davantage de partenariats entre artistes belges et congolais.

Avec David Thonon, il y a lieu de croire qu'une nouvelle ère se profile à l'horizon pour le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB). Lors de sa première allocution officielle depuis sa prise de fonction, à l'occasion de la célébration belge du 27 septembre, le successeur de Kathryn Brahy a révélé les nouvelles perspectives de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles (DGWB). Portées par l'ambition de booster la coopération déjà fructueuse entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et les francophones de Bruxelles, elles ne devraient pas être difficiles à mettre en œuvre. Savoir que, comme l'a souligné David Thonon « le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a libéré des fonds pour que davantage de talents belges viennent en RDC pour cocréer, coécrire et coinventer ». Ce, dans le but de produire le meilleur avec l'apport de tous les réseaux de la Fédération. « Ensemble, nous pouvons faire mieux », est à tout point de vue le leitmotiv de David Thonon. Il s'est dit persuadé qu'en œuvrant ensemble, nous pourrions « conquérir le monde » misant sur le levier de la complémentarité caractérisant les relations entretenues avec le centre culturel tenu pour un des outils de la coopération. Et de renchérir : « Vous avez les ressources et nous l'ardent désir de vous aider à les mettre en œuvre pour que tous les Congolais puissent en bénéficier ». Par ailleurs, au-delà de la complémentarité, le délégué général a tenu pour un atout le fait d'avoir le français



David Thonon s'adressant aux convives de la soirée du 27 septembre/DR

« Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a libéré des fonds pour que davantage de talents belges viennent en RDC pour cocréer, coécrire et coinventer »

en partage. Atout, dont, a-t-il dit, « on ne mesure pas toujours suffisamment l'importance ». Convaincu ici que la RDC ne fait « peut-être pas assez » entendre sa voix sur l'échiquier international, son point de vue dans le concert des nations sur les questions cruciales, il a suggéré à nouveau la conjonction des forces car, « ensemble, nous pouvons faire mieux ».

David Thonon est aussi d'avis que « parler le français devrait favoriser un accès plus facile à l'éducation supérieure et aux opportunités de recherche avec les partenaires francophones ». Il a dès lors pensé que « cela devrait permettre de nous illuminer les uns les autres de nos richesses culturelles ». Et d'ajouter que le français étant parlé dans plusieurs autres pays d'Afrique, il constitue « un vecteur de nature à faciliter la coopération régionale et l'intégration économique, favoriser la communication entre les pays voisins et contribuer ainsi à la stabilité politique et économique ».

Et, quitte à conclure son propos, il a préconisé de miser « la richesse inestimable » que constitue la jeunesse de la RDC partageant sa certitude qu'elle fera « la fortune de la RDC ». Tout en revenant en dernier lieu sur son fameux leitmotiv affirmant haut et fort que « Ensemble, nous devons faire mieux. Ensemble, nous ferons mieux ». Ce qu'il a en dernier ressort présenté comme étant son ultime « vœu » formulé à la soirée du 27 septembre animée par l'orchestre symphonique kimbanguiste.

Nioni Masela

MUSIQUE

Félix Wazekwa traduit son ex-chanteur, Ceden Play, en justice

Depuis un certain temps, il s'observe un phénomène assez surprenant dans le milieu musical congolais. Il s'agit de la saisine de la justice pour régler quelques différends.

Après le dossier Vivendi qui oppose le chanteur Fally Ipupa au journaliste Roger Seyi sur une affaire d'inexistence d'un contrat lié à sa production lors des jeux de la francophonie, c'est au tour de Félix Wazekwa de se plaindre devant les cours et tribunaux. S'Grave met en accusation un de ses anciens musiciens, en l'occurrence, Seden play, qui aurait tenu des propos diffamatoires à son égard lors de ses dernières interventions à la télévision. Ce musicien aurait fait porter à Félix Wazekwa la responsabilité de l'agression dont il a été l'objet dernièrement. Le coup, à en

croire les proches du nouveau leader des bérets rouges, aurait été manigancé et planifié depuis le QG de Cultura à Matete. Félix Wazekwa qui n'aurait pas du tout digéré l'escapade de ses musiciens est présenté comme le principal instigateur de ce coup fourré sans qu'une enquête judiciaire ne soit menée en amont. Plutôt que de s'arrêter à la dénonciation de leurs conditions précaires dans Cultura, Seden Play et Gesac Tshipoyi s'étaient illustrés par des invectives contre leur ancien patron en se moquant notamment de sa production au stade des Martyrs. Une situation que ce dernier ne



pouvait digérer. D'où sa mise en accusation au tribunal afin qu'il apporte les preuves de l'implication de Wazekwa dans l'agression

dont il fut victime. Il nous revient que Ceden Play serait déjà aux arrêts. L'incriminé aurait été ceuilli aux petites heures de ce mardi 3

octobre par des éléments armés à son domicile, renseignements des sources. Dossier à suivre.

Alain Diasso

NUIT DE BRAZZA

La première édition prévue le 4 novembre

La première édition de « La Nuit de Brazza » aura lieu le 4 novembre prochain au pavillon Joséphine. En prélude à cet événement, Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré le responsable de la structure organisatrice de cette soirée.

Organisée par OnyCom en collaboration avec Happiness, la première édition de « La Nuit de Brazza » sera marquée par une soirée de gala V.I.P. réunissant tous les acteurs du show business, les célébrités congolaises, les artistes internationaux et nationaux ainsi que les partenaires au développement de la culture congolaise. Cet événement, premier du genre au Congo, a pour objectifs de promouvoir la jeunesse congolaise ; promouvoir la culture congolaise ; ... « La Nuit de Brazza » s'inscrit aussi dans un cadre social, d'où une remise de dons des vivres sera organisée en présence des célébrités, artistes et partenaires aux orphelins. Cet événement sera l'occasion de fêter également les 143 ans d'existence de la ville de Brazzaville. Au programme de celui-ci : la projection de l'histoire de la ville de Brazzaville ; l'humour ; le concert de l'artiste musicienne Rebo from Kinshasa ; la prestation musicale



semi-live des artistes Afara Tsena et Makhalba Malecheck ; la danse traditionnelle et urbaine ; anima-

tion DJ ; défilé de mode avec la Sape congolaise ; et enfin remise de prix tombola le jour de l'événement.

L'agenda de cette première édition prévoit également le lancement officiel de l'événement,

le 10 octobre ; la conférence de presse avec les artistes et la remise de dons aux orphelins, le 3 novembre ; et enfin « La Nuit de Brazza » Event, le 4 novembre. Rebo l'artiste musicienne invitée d'honneur Née à Kinshasa le 5 décembre 1996, Rebo Tchulo est compositrice et interprète. Depuis, sa vie est entièrement consacrée à la musique. Connue du grand public sous le label FG Production de la légende Ferré Gola, elle est devenue entretemps la voix féminine la plus célèbre de la musique congolaise. Rebo Tchulo a entrepris dans la suite de sa carrière solo de se séparer de son mentor au courant de cette année 2021. Elle s'est engagée à faire sa carrière en indépendant et a mis sur le marché discographique son dernier single solo intitulé « Pepee », qui s'est classé en première position dans plusieurs villes.

Bruno Okokana

APPEL À FILMS

De différents cinéastes attendus

Les productions soumises peuvent être de courts, moyens, longs métrages, documentaires, fiction et des séries, sans restriction d'âges ni d'années.

La 6e édition du festival des identités culturelles (Festic) est ouverte aux films ayant trait à l'Afrique et à ses diasporas, des Africains ou des non Africains, vivant ou non en Afrique.

Les films en compétition doivent être en version originale, doublés ou sous-titrés en

français. Le festival se tiendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 26 au 30 mars 2024 sur le thème: « Identité et construction de la paix ».

Les films sont envoyés au plus tard le 31 janvier 2024, au siège du CNA Afrique au 09BP 23 Ouagadougou, Burkina Faso, ou à l'une des adresses

suivantes : Email : festic.cna@gmail.com/ infos@cna-afrique.org. L'envoi peut se faire également dans les bureaux nationaux du cinéma numérique ambulant dans les pays suivants : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, France, Mali, Niger, Sénégal et Togo ou par Téléphone : (+226) 25 36 8865 / 70 373313 / 76 51 71 31.

Le formulaire de soumission, dûment rempli et signé, doit être accompagné des pièces suivantes : une fiche technique et artistique du film, une biographie du réalisateur, un synopsis du film et des photos pour le catalogue, en cas de sélection. Les copies des films et séries soumis à la sélection peuvent l'être sur support DVD, Blu-ray ou sur clé USB

Le festival comprend un volet compétitif et une programmation non compétitive. La compétition officielle concerne les catégories suivantes : meilleure fiction, meilleur documentaire, prix du public Le festival est organisé par l'association cinéma numérique ambulant Afrique dont le siège est au Burkina Faso. Créé en 2018, Festic a pour but de promouvoir les films qui font découvrir des identités culturelles particulières. Ce festival se tient chaque année.

Rosalie Tsiankolela Bindika

44° CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

DGSP-Grain de Sel, Red Star- BMC, parmi les chocs des quarts de finale

Au terme des rencontres de la phase de groupes de la 44e édition du championnat d'Afrique des clubs champions de handball, les affiches des quarts de finals sont désormais connues, puisque cette étape débute ce 4 octobre aux gymnase Nicole-Oba et Henri-Elendé.



Une séquence du match Petro-DGSP/Adiac

Le derby des quarts chez les hommes sera beaucoup suivi, puisque seuls les vainqueurs poursuivront la course au titre. A Nicole-Oba, tout va commencer par les Egyptiens d'Al Ahly qui seront face aux Camerounais Nziko. Juste après, l'un des représentants du handball congolais chez les hommes, Petro Sport, en découdra avec FAP du Cameroun. Du côté des dames, Petro Athletic d'Angola devra confirmer face aux dames de Nziko. Le dernier match mettra aux prises, les deux clubs congolais DGSP à Grain de Sel.

De l'autre côté du gymnase Henri-Elendé, Adjudja du Benin sera face à JSK de la République démocratique du Congo(hommes). Primero d'Angola va affronter Bandama de la Cote d'Ivoire au moment où FAP va défier Al Ahly. Le match entre les Ivoiriens de Red Star et BMC du Congo va boucler cette phase des quarts de finale.

Rude Ngoma



PUBLI-INFO

Port autonome de Pointe-Noire : Claire Bodonyi entend accompagner le développement de l'infrastructure portuaire

En séjour de travail à Pointe-Noire, Claire Bodonyi, ambassadrice de France en République du Congo a visité le 30 septembre les installations du Port autonome de Pointe-Noire.

Après la projection du film promotionnel du Port autonome de Pointe-Noire dans la salle de réunion de la direction générale, l'ambassadrice de France a visité en compagnie des responsables du Port, tour à tour, le terminal conteneurs, la société les Grands Moulins du Phare, le quai multi vrac, le site du futur Port de pêche industrielle. « Je suis venu faire ma première mission à Pointe-Noire parce que Pointe-Noire c'est le cœur, le poumon économique du Congo. Je suis au Congo et particulièrement à Pointe-Noire pour faire vivre la relation économique entre la France et le Congo », a-t-elle dit en remerciant les autorités congolaises en général et Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, qui ont rendu possible cette visite ». Une coopération fructueuse qui permet le développement et la modernisation des installations portuaires, a-t-elle reconnu « Ces installations sont le fruit de la coopération entre la France et le Congo avec la présence de beaucoup d'entreprises françaises et aussi celle de l'Agence française de développement (AFD) qui travaillent avec des partenariats de plusieurs dizaines de millions d'Euros pour le développe-



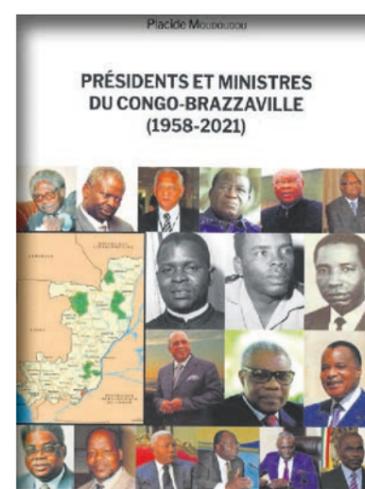
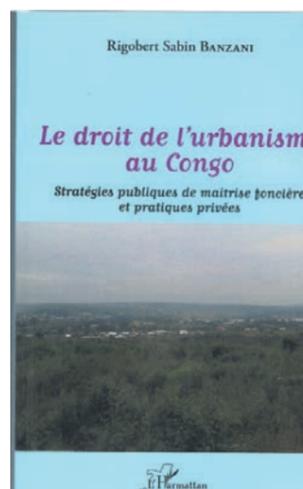
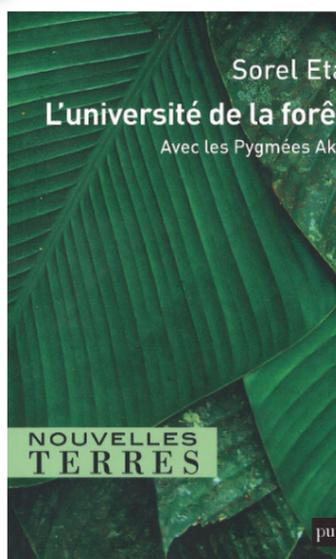
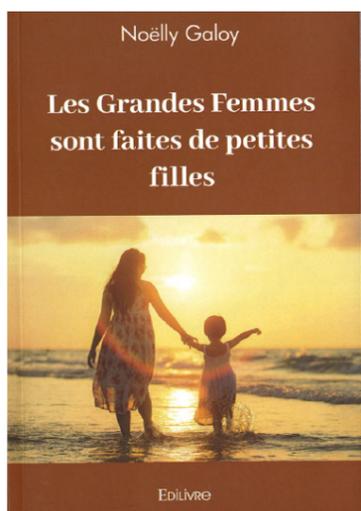
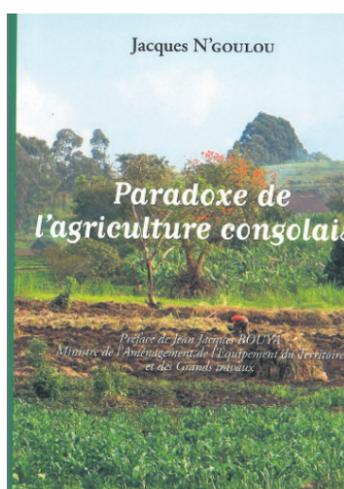
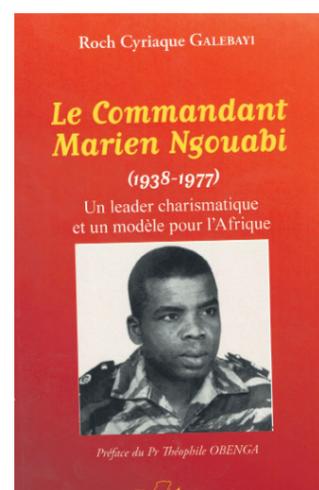
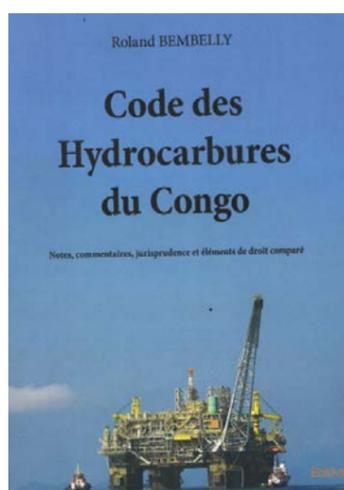
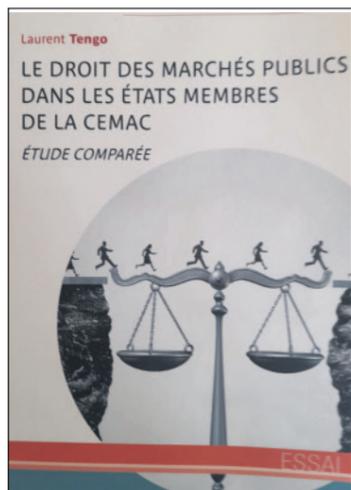
ment de ce lieu extrêmement important pour le Congo, pour son développement, un lieu de la rencontre entre l'Océan et la terre, avec ses installations et équipements (portes conteneurs, pêche industrielle, pêche traditionnelle... Ce sont des projets extrêmement importants et j'espère qu'ensemble nous pourrons les mener à bien ». Claire Bodonyi a également loué et encouragé les différents partenaires qui travaillent autour de ces projets du

port « Plus nous avons des partenaires autour de nous, plus nous arrivons à faire des projets d'importance puisqu'un port autonome comme celui de Pointe-Noire nécessite des centaines de millions d'investissements et nous devons être un nombre maximum de partenaires pour pouvoir mener à bien ces programmes qui sont d'une importance capitale pour le développement du Congo ». Et de conclure « Le développement du Congo, je le crois profondément passe

par Pointe-Noire qui va irriguer l'intérieur des terres. L'enjeu pour le Congo va être aussi de développer son réseau de transports vers l'intérieur des terres et devrait irriguer l'ensemble des pays de la sous-région. Donc, un port comme le Port autonome de Pointe-Noire c'est pour le Congo et c'est aussi pour la sous-région et cela permettra au Congo d'être le leader sur une sous-région extrêmement importante ».



EN VENTE



COOPÉRATION UE-CONGO

Projeter le futur après 60 ans de partenariat

Soixante ans après la signature, en 1963, du partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo, l'ensemble des acteurs et partenaires qui participent à la mise en œuvre des activités inscrites dans le cadre de cette collaboration se sont réunis, du 3 au 4 octobre, autour d'un forum destiné à passer en revue les questions d'intérêt commun et de projeter le futur.

Organisé sur le thème « Ensemble, tissons l'avenir », le forum UE-Congo s'est inscrit dans le cadre du partenariat qui lie les deux parties, au regard des défis de l'heure qui obligent à réfléchir à comment mieux travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie des populations.

Il se fixe entre autres objectifs de projeter une vision panoramique du portefeuille des projets soutenus par l'UE au Congo ; donner l'opportunité aux partenaires de l'UE au Congo de présenter et rendre visibles leurs activités et leurs résultats. De même, il permet de promouvoir l'échange et le partage d'expériences ainsi que de bonnes pratiques entre les acteurs du développement.

La vision de l'UE au Congo est axée sur la solidarité, la réciprocité, la continuité et la prospérité. Certes que ce partenariat n'affiche pas la même longévité, il illustre cependant une relation solide, fiable et riche de 60 années d'expérience partagée.

Sur le plan politique, depuis six décennies, les institutions européennes et la République du Congo se témoignent respect mutuel, et ont vu leurs échanges de haut niveau se multiplier. De part et d'autre, les gouvernements œuvrent à développer et à approfondir ce partenariat qui per-



Une vue des stands d'exposition au forum / Adiac

met de dialoguer et de collaborer dans tous les secteurs-clés.

Se projeter vers demain et tenir compte des besoins des populations

Avec une aide au développement sous forme de dons évaluée à 573 millions d'euros, soit 376 milliards de FCFA en appui direct depuis 1963, l'UE est le premier partenaire du Congo. Ces actions s'intègrent aujourd'hui dans le Plan national de développement du gouvernement ainsi que dans la nouvelle initiative « Global Gateway », lancée lors du sommet UE-Afrique de

l'année dernière.

A ces appuis s'ajoutent l'aide fournie à travers le système des Nations unies et la coopération bilatérale des Etats membres, qui dans le cadre d'une approche « Equipe Europe » sont complémentaires.

Pour l'UE, se projeter vers demain constitue le point de départ d'un nouveau processus créatif qui tient compte des manquements du passé, tout en s'appuyant sur les expériences réussies pour nous permettre d'avancer avec confiance dans l'avenir. « Dans toute relation stable et durable, il existe des hauts et des bas. Nous en avons vécu et en vi-

vrons encore. Nous ne pouvons pas et n'avons pas vocation à nous entendre sur tout, mais nous devons nous accorder sur l'essentiel : rester unis, non seulement quand tout va bien, mais aussi et surtout, quand c'est difficile », a indiqué Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo.

En République du Congo, l'UE intervient dans divers secteurs repartis en pôle. Il s'agit notamment des pôles justice et droits humains ; renforcement des capacités de la société civile ; la biodiversité et l'environnement ; la gouvernance forestière ; diversification de l'économie et appui au secteur privé ainsi que le pôle Global Gateway

qui intègre plusieurs projets soutenus par l'Equipe Europe.

Ce forum consacré sur les 60 ans du partenariat UE-Congo a donné lieu à plusieurs activités deux jours durant : des ateliers thématiques sur des sujets relatifs aux défis et opportunités de développement dans les principaux secteurs d'intervention de l'UE ; des sessions de questions/réponses avec un panel de représentants des divers acteurs de développement et un salon des projets organisé autour de 7 pôles d'intervention avec plus d'une trentaine de stands.

Guy-Gervais Kitina

RELIGION

Les confréries Saint-Michel célèbrent leur chef à Goma Tsé-Tsé

La célébration a été marquée par un pèlerinage des Dévots de Saint-Michel du diocèse de Brazzaville au sanctuaire africain Saint-Michel de Goma Tsé-Tsé. Occasion pour les « Michelins » de clôturer la prière de trente jours lancée au début du mois de septembre.

La messe marquant cet événement a été célébrée par le vicaire épiscopal, le père Pascal Taty, représentant de l'archevêque métropolitain de Brazzaville, Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Deux-cent-soixante-trois frères et sœurs, venus des différentes confréries se sont engagés à suivre par l'archange St Michel Jésus-Christ. « Je vous déclare reçus comme membres consacrés à St Michel et à la confrérie St Michel du Congo », a déclaré l'abbé Pascal Taty, vicaire épiscopal. Après, il a été entonné l'hymne de St Michel puis la récitation de la prière consacrée à Saint Michel par les consacrés.

A l'issue de ladite messe qui a connu également la participation des hommes en uniforme du groupement para-commando, l'abbé Diani Ismaël Mountou, curé de la paroisse Saint-Michel, aumônier diocésain de la confrérie Saint-Michel de Brazzaville, s'est dit heureux de prier avec ses hôtes. « Nous sommes très heureux de prier avec la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, l'administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Nganongo, l'administrateur-maire de l'arrondissement 9 Madibou, Alain Milandou, le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, le président du Conseil départemental du Pool », s'est-il exprimé.

Avant de préciser que chaque année dans l'église, le mois de septembre est dédié à l'Archange Saint-Michel. Et durant tout le mois, tous les dévots, donc tous ceux qui font partie de leur apostolat, suivent une prière de trente jours. « Chaque 29 septembre nous nous retrouvons à Goma Tsé-Tsé pour clôturer cette prière de trente jours. Il arrive que nous célébrions la fête de façon différée, tel est le cas aujourd'hui. Monseigneur archevêque métropolitain de Brazzaville était avec nous hier, il nous a donné la formation et aujourd'hui il nous a fait honneur de nous envoyer son



Arrivée de l'administrateur-maire de l'arrondissement 8 Madibou et la DG du mémorial au mont Goma Tsé-Tsé/Adiac vicaire épiscopal, le Père Pascal Taty », a-t-il mentionné.

Une rencontre qui célèbre la paix re-

trouvée et témoigne le mieux vivre ensemble

Originaire de Goma Tsé-Tsé, Alain Milandou, administrateur-maire de Madibou,

huitième arrondissement de Brazzaville, a inscrit l'événement dans le cadre de la paix retrouvée. « Goma Tsé-Tsé étant le mont Saint-Michel de l'Afrique, le mois

de septembre est consacré à Saint-Michel. Ceux qui sont de Goma Tsé-Tsé savent qu'autrefois ça traînait beaucoup de gens et même des étrangers ici. Donc c'est une tradition que nous sommes venus célébrer. Tout cela est en faveur de la paix retrouvée. C'est un événement mémorable qui sera gravé dans l'histoire de Goma Tsé-Tsé, parce que cet événement marque la renaissance de cette localité. »

Pour l'administrateur-maire de l'arrondissement 8 Madibou, cet événement est un véritable signe du vivre-ensemble. « A travers cet événement, nous venons d'en donner le témoignage, donner un élan nouveau, faire de tel sorte que d'autres Congolais essaient de dépasser les clivages artificiels, les clivages qui sont erronés, pour que le Congo vive uni, parce que le Congo a besoin d'unité vraie et réelle. Et le mieux vivre-ensemble passe par ce genre d'actions. Le mieux vivre-ensemble n'est pas une vue de l'esprit. Tout Congolais doit se sentir partout chez lui. Ici Béline Ayessa est chez elle, elle est la fille de Goma Tsé-Tsé, fille du Congo », a déclaré Alain Milandou.

Présente à cette grande messe de pèlerinage, Béline Ayessa a déclaré qu'elle était honorée de participer à cette belle cérémonie sur la clôture de la trentaine commémorant le Saint-Michel qui est le chef de l'armée céleste à Goma Tsé-Tsé. « Lorsqu'on participe à une telle cérémonie et que l'on voit que les populations viennent de partout, pas seulement de Brazzaville, car Goma Tsé-Tsé a été la capitale du Congo, parce que les chrétiens sont venus de partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest, on ne peut être qu'ému. Je suis fortement bouculée aussi par l'accueil qui m'a été réservé ici. Vu tout ceci, je ne peux que confirmer, comme a dit l'administrateur-maire de Madibou, que je suis fille de Goma Tsé-Tsé », s'est réjouie Béline Ayessa.

Bruno Okokana

« Nous sommes très heureux de prier avec la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, l'administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Nganongo, l'administrateur-maire de l'arrondissement 9 Madibou, Alain Milandou, le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, le président du Conseil départemental du Pool »